

ORGANISME DE FORMATION DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SOMME
Cité des Métiers et de l'Artisanat – 7 rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES,
N° déclaration activité 22 80 P 0003 80 auprès du préfet de région 02-60-80, SIRET :
18800860100034

NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- **Durée** : 1 jour en centre de formation - 7 h
- **Lieu de formation** : Antenne de BOVES ABBEVILLE PERONNE
- **Pré requis** : aucun
- **Public visé** : Chef d'entreprise – Conjoint collaborateur ou associé – Salarié – Demandeur d'emploi – chargé des RH
- **Objectif pédagogique** :
 - ✕ Se construire une démarche pour mettre tous les atouts de son côté !

CONTENU DE FORMATION

Introduction : le marché de l'emploi actuel.

1. Définir son besoin

Elaborer une fiche de poste : Savoir être, Savoir et Savoir Faire

2. Diffuser une annonce

- Rédiger une annonce
- Choisir le support efficace par rapport à mon métier

3. La pré-sélection

- Lire et décrypter un C.V.
- Préparer mon questionnement
- Présélectionner mes CV

4. L'entretien de recrutement

- Accueillir
- Présenter son poste et son entreprise
- Structurer son entretien
- Evaluer ou faire évaluer ?
- Ecouter, reformuler
- Conclure un échange

VALIDATION DE LA FORMATION

- Certification Attestation de compétences Attestation de suivi de formation

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

- Enseignement présentiel
- Moyens pédagogiques et techniques : Il est convenu que les stagiaires se verront remettre un support pédagogique reprenant les différentes séquences de formation découlant du programme. L'exposé des thèmes relatifs à l'action de formation se déroulera sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques et pratiques, et ce, tout en laissant les stagiaires intervenir au cours du stage aux fins de créer la meilleure interactivité dans le cadre de séquences réservées à cet effet.
- Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation : Feuilles de présence signées par les stagiaires et le formateur, et ce, par demi-journée de formation.

CONDITIONS MATERIELLES DE LA FORMATION

- Salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur.